

# Plan dressé pour demande d'autorisation

## Transformation et rénovation du bâtiment ECA n°73

Commune :	Yverdon-les-Bains	N°CAMAC :	247492
Plan RF N° :	28	N°Dossier :	31784.01
Coordonnées :	2°53'020" / 1°18'095"		
Altitude moyenne :	440 m		
Parcelle N° :	1917	Habitation ECA n°73	186 m <sup>2</sup>
Propriétaire :	Yverdon-les-Bains la Commune	Place-jardin	248 m <sup>2</sup>
		Surface totale	434 m <sup>2</sup>
Affectation du sol :	PGA / zone de la ville ancienne, bâtiment B et espaces extérieurs	Front d'implantation :	selon plan n°5/10 du 17.06.2003
Date du plan :	17.06.2003		
Degré de sensibilité au bruit :	III		
Secteur protection des eaux :	üB		
Note architecturale :	3		


Dérogation : Relevant du géomètre breveté

La réalisation du projet implique la mise à jour du plan cadastral

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ  
Le Syndic :  Le Secrétaire : 

JaquierPointet

Jaquier Pointet SA  
Rue des Pêcheurs 7 - CP  
1401 Yverdon-les-Bains  
www.jaquierpointet.ch

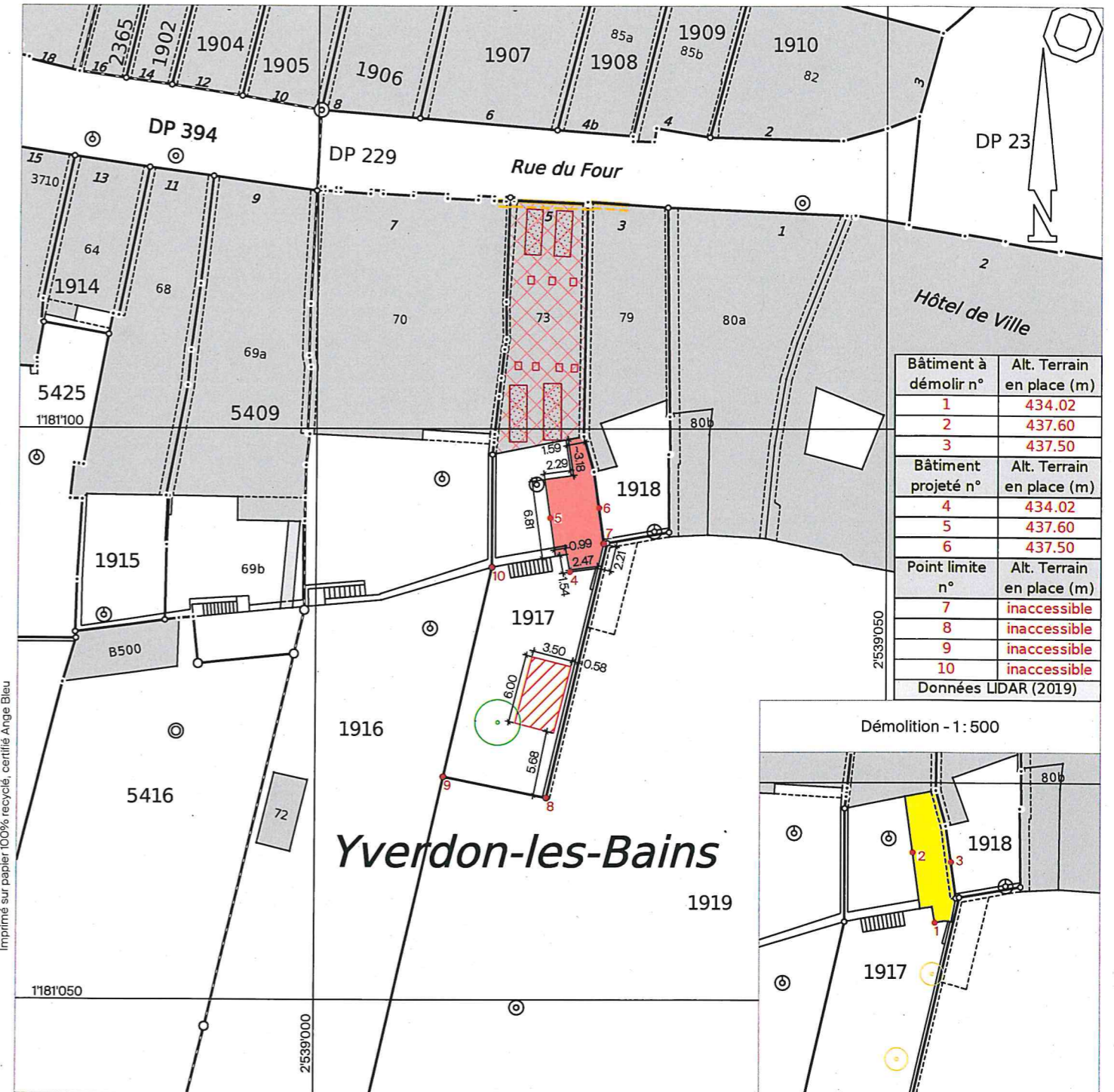
  
Sylvain PITTET  
Ingénieur géomètre breveté  
Yverdon-les-Bains, le 19 février 2026



Propriétaires voisins		Servitudes concernées par le projet	
Parcelle 1916	Kasser Camille Marie Thérèse, Genton Aude Marie Dorothee, Kasser Amédée Georges Virgile et Kasser Augustin Camille	2000/2960 2000/2957 2000/2958 2000/2959	D Voisinage : Vue oblique D Voisinage : Vues obliques, balcon C Voisinage : Vues obliques C Constructions : Appui
Parcelle 1918	Bigler Alain François		
Parcelle 1919	Yverdon-les-Bains la Commune		

- Légende
-  Transformation
  -  Extension
  -  Couvert
  -  Panneaux photovoltaïques
  -  Velux
  -  Arbre à planter
  -  Bâtiment à démolir
  -  Arbre à abattre

Détails : voir plans de l'architecte Conduites et canalisations ; se référer aux plans de détails



Bâtiment à démolir n°	Alt. Terrain en place (m)
1	434.02
2	437.60
3	437.50
Bâtiment projeté n°	Alt. Terrain en place (m)
4	434.02
5	437.60
6	437.50
Point limite n°	Alt. Terrain en place (m)
7	inaccessible
8	inaccessible
9	inaccessible
10	inaccessible
Données LIDAR (2019)	

